AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 12-5-69 926484

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 16, rue de la République - MONTPELLIER
C.C.P. : MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel

25 francs

N° I04 - MAI I969/I5

LES PUCERONS DU PECHER

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

Deux espèces sont très nuisibles :

__Puceron vert du pêcher__ : Myzus persicae

C'est dans le Languedoc et le Roussillon l'espèce la plus nuisible.

Les premières colonies, issues de fondatrices, ont abandonné les fleurs : les pucerons sont installés sur les pousses et provoquent le recroquevillement des feuilles.

Dès que les températures vont se relever, on va assister, dans les vergers où les traitements d'hiver ou de prédébourrement n'ont pas été effectués dans de bonnes conditions, à une véritable "explosion" de pucerons.

Dans de tels vergers, un traitement aphicide doit être réalisé __dès que possible__ par beau temps chaud et sans vent.

S'assurer que le traitement est bien fait, que toutes les parties de l'arbre sont atteintes : tronc, charpentières et gourmands à l'intérieur de l'arbre (ces derniers jouent un rôle important dans les recontaminations après les traitements).

On pourra utiliser :

- un insecticide systémique : Oxydemeton méthyl; Mévinphos, Vamidothion, etc...
- un carbamate : Zolone, Pyrit, etc...
- la Nicotine avec adjonction de carbonate de soude ou d'un mouillant.

__Pucerons farineux du pêcher__ : Hyalopterus amygdali

Ce puceron vert amande, à l'inverse du précédent, ne provoque pas de recroquevillement des feuilles mais donne de très importantes colonies qui s'installent à la face inférieure des feuilles et donnent un miellat abondant et de la fumagine au moment de la maturité des fruits.

Les premières colonies apparaissent dès le mois de mai, et se développent pendant le mois de juin.

Dans les vergers de pêchers habituellement attaqués, un traitement aphicide conseillé contre le puceron vert du pêcher est également efficace contre le puceron farineux.

P. BERVILLE

P.1361

.../...

Imprimerie de la Station du Languedoc- Directeur-gérant : L. Bouyx.

CULTURES MARAICHERES

-:-:-:-:-

LES ROUILLES EN GENERAL

Les nombreuses précipitations qui intéressent nos régions et la forte humidité atmosphérique qui en résulte entretiennent un milieu favorable à l'évolution des rouilles sur diverses cultures maraîchères et tout particulièrement sur ail et poireaux, haricots, asperges, etc... Des traitements doivent donc être exécutés à titre préventif uniquement.

AIL ET POIREAUX

On utilisera de préférence : du Manèbe (160 g de M.A./Hl), du Mancozèbe (240 g M.A./Hl), du Propinèbe (210 g M.A./Hl). L'adjonction d'un mouillant ne pourra qu'améliorer l'adhérence du fongicide sur le feuillage de ces plantes.

HARICOTS

Traiter en choisissant un des produits suivants : Manèbe (160 g de M.A./hl), Mancozèbe (240 g de M.A./Hl), Zinèbe (200 g de M.A./Hl).

ASPERGES

Après avoir fait leur apparition courant Avril dans les cultures les plus précoces en zones sableuses du littoral, les taches oecidiennes de la rouille de l'asperge ont été observées le 5 Mai dans les plantations des zones plus tardives de l'intérieur.

Un premier traitement préventif devra donc être mis en place dans la semaine du 9 au 15 Mai. Le premier traitement concernant les zones littorales avait été recommandé le 23 Avril (Bulletin n° 103 d'Avril 1969).

Utiliser un des produits suivants : Manèbe, Mancozèbe, Zirame, Ferbame, Thiocyanodinitrobenzène, etc...

Dans les cultures où la végétation est déjà dense et touffue, la pulvérisation pneumatique est à préférer pour que la répartition et la pénétration du fongicide soit la meilleure possible.

P. CHRESTIAN - LAVY

TAVELURE : POIRIER et POMMIER

Les conditions climatiques sont très favorables aux tavelures.

Ajouter un fongicide au prochain traitement.

M. BEZUT

ARBRES FRUITIERS A NOYAU

-:-:-:-:-

Les précipitations parfois excessives entretiennent un état hygrométrique élevé qui est extrêmement favorable au développement de maladies cryptogamiques.

En conséquence il convient, dès que possible, de renouveler et de répéter les traitements précédemment conseillés.

L.L. TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 9/5/1969

LES NOCTUELLES DE LA TOMATE

-:-:-:-:-:-:-:-

De nombreuses espèces de noctuelles sont susceptibles de s'attaquer aux tomates à tous les stades de leur végétation. Selon la couleur des chenilles on les classe en "vers gris" et "chenilles vertes".

LES VERS GRIS

Plusieurs espèces de vers gris peuvent être rencontrées dans nos régions et notamment : Agrotis segetum (Noctuelle des moissons). Agrotis ypsilon (Noctuelle ypsilon) et Peridroma saucia. La tomate n'est pas le seul hôte de ces chenilles que l'on peut renc ntrer sur diverses cultures maraîchères et autres.

La Noctuelle des moissons et la Noctuelle ypsilon, de moeurs nocturnes, restent cachées le jour en terre, ne sortant que la nuit pour s'alimenter. La chenille de Péridroma saucia ne devient nocturne qu'à partir du 5ème stade.

Très voraces ces chenilles s'attaquent aux jeunes plants repiqués ou de semis direct, dévorent le feuillage ou sectionnent les jeunes plants à leur base. Plus tard, les chenilles de 2ème ou 3ème génération attaquent les fruits, y creusant de gros trous circulaires.

Du fait de leur activité nocturne, ces chenilles passent souvent inaperçues au début, bien que leurs dégâts soient nettement visibles. Ce n'est que tardivement, et bien souvent trop tard, que l'agriculteur s'aperçoit de leur présence.

LES CHENILLES VERTES

Plusieurs espèces de chenilles vertes peuvent occasionner des dégâts aux tomates. Ce sont : Chloridea armigera (Noctuelle migratrice), Chloridea peltigera, Mamestra oleracea (Noctuelle potagère), Mamestra brassicae (Noctuelle du chou), Mythimna obsoleta (Noctuelle de la tomate) pour ne citer que les plus fréquentes dans nos régions.

Ces chenilles de moeurs nocturnes peuvent attaquer le feuillage, les organes floraux et les fruits verts qu'elles minent, passant de l'un à l'autre et occasionnant de gros dégâts certaines années, dégâts qui se compliquent lors d'automnes humides, de pourritures diverses pénétrant par les blessures.

Certaines espèces sont plus nuisibles que d'autres dans nos régions et celles qui minent les fruits à l'approche de la maturité sont plus préjudiciables aux productions de tomates tardives tant à consommer fraiches que de conserve.

LUTTE CONTRE LES NOCTUELLES :

La lutte contre les Noctuelles est difficile pour différentes raisons :

1°) Les chenilles du fait de leur vie nocturne passent souvent inaperçues dans leur jeune âge alors qu'elles sont sensibles aux insecticides.

Aux derniers stades de leur vie larvaire alors que les dégâts deviennent importants et lorsque l'on s'aperçoit de leur présence, les chenilles de Noctuelle sont particulièrement résistantes aux insecticides.

2°) Certaines espèces qui vivent en mineuses, en arrière saison surtout et ne sortent pratiquement pas des végétaux, échappent le plus souvent aux traitements de toutes sortes.

P.1362

.../...

3°) Les pullulations de noctuelles sont sporadiques et varient beaucoup en intensité d'une année à l'autre et même en cours d'année selon que ces pullulations augmentent ou diminuent d'une génération à l'autre (les facteurs climatiques et surtout l'hygrométrie ainsi qu'un parasitisme parfois important conditionnent leur extension ou leur régression).

Il y a des années à noctuelles et des années sans, selon que les pullulations dépassent ou ne dépassent pas un certain seuil économiquement préjudiciable.

Le caractère imprévisible des attaques de noctuelles ne permet pas l'exécution des traitements préventifs systématiques dont la répétition pèserait lourdement sur la rentabilité des cultures, surtout celles destinées à la conserverie.

Il convient donc de surveiller attentivement les cultures pour déceler les premières manifestations des jeunes chenilles et intervenir très tôt à chaque génération.

Les traitements aériens à l'aide d'organo chlorés ou d'organo phosphorés (autorisés en culture maraîchère) ou de Carbaryl, permettent une certaine protection à condition d'être exécutés dès l'apparition des jeunes chenilles (vers gris ou chenilles vertes), avant que leur résistance aux insecticides ne devienne trop grande.

Les appâts constituent actuellement le meilleur procédé de lutte contre les vers gris surtout. Comme les traitements aériens ils devront être mis en place dès l'apparition des jeunes chenilles. Ils seront épandus à la volée, clair, au pied des plantes (60 à 80 k à l'hectare suffisent). Il est recommandé de les déposer, le soir de préférence, de suite après une irrigation: ils ne sont attractifs que s'ils restent humides. Les rosées nocturnes les rehumidifiant prolongent leur pouvoir attractif.

Les appâts se trouvent vendus tout prêts dans le commerce, mais ils peuvent être fabriqués par les agriculteurs en ajoutant à 100 kgs de son, le volume d'eau suffisant pour le faire "friser" soit environ 30 à 50 l et un des insecticides suivants :

Endosulfan	200 g	de matière active
Aldrine	200 g	"
Dieldrine	200 g	"
D.D.T.	1 kg	"
Heptachlore	300 g	"
Lindane	400 g	"
Toxaphène	600 g	"
Chlordane	400 g	"

Nous signalerons pour terminer que l'Aldrine et la Dieldrine sont interdits pour le traitement aérien de toutes cultures en général et des tomates en particulier.

BOTRYTIS SUR FRAISIER

-:-:-:-:+:-

Le temps actuel, très pluvieux et humide, favorise une attaque importante de Botrytis sur fraises dans de nombreuses cultures.

Des traitements doivent donc être exécutés avec un des fongicides suivants : Dichlofluanide, Phaltane, Captane, Captafol et Thirame. Seule la Dichlofluanide est soumise à des délais d'emploi et ne peut être appliquée moins de 7 jours avant la récolte. (Pour plus d'informations reprendre le bulletin n° I02 du 4 mars 1969).

P. CHRESTIAN - J. LAVY

../..